

Dernière modification le 23/08/16 par DAT/AES<sup>1</sup>.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour l'Ethiopie : l'eau et l'assainissement, l'énergie, le secteur productif et les infrastructures urbaines et de transport. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

## CONTEXTE

### Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

#### Secteurs sociaux

##### Santé

-L'accès aux soins prénatals et maternels et aux méthodes contraceptives est un défi majeur pour la santé publique en Ethiopie. En 2015, seulement 16 % des naissances étaient assistées par du personnel de santé qualifié et seules 34% de femmes mariées ou en union utilisaient une quelconque méthode contraceptive (GGGR 2015). Cependant, des améliorations sont en cours : le nombre de naissances assistées par du personnel qualifié est passé de 6% à 16% au cours des quinze dernières années, et le pourcentage de femmes ayant reçu des soins prénatals a eu une augmentation de 52% pendant la même période : en 2014, 41% des femmes n'ont pas reçu d'attention médicale pendant leur grossesse, contre 73% dans les années 2000<sup>2</sup>.

-L'accès aux services de santé maternelle varie considérablement en fonction de la région (urbain/rural) et des niveaux de éducation<sup>3</sup>. Si le taux de mortalité maternelle a chuté de près de 52,5% au cours de 10 derniers années, passant de 734 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2005 à 353 en 2015 (Banque Mondiale 2015), il reste élevé et éloigné de la cible fixé dans l'OMD 5A<sup>4</sup>, visant à réduire la mortalité maternelle à 267 décès en 2015<sup>5</sup>.

-Le taux de fécondité est élevé bien qu'en baisse constante. Le nombre d'enfants moyen par femmes est de 4,5 et le taux d'adolescentes de 15-19 ans enceintes ou déjà mères est de 87,0 naissances pour 1000 femmes. (GGGR 2015)

-Ethiopie est l'un des pays les plus touchés par l'épidémie de VIH/SIDA. En 2013, près d'un million de personnes vivaient avec le VIH et 990.000 enfants avaient perdu un ou deux parents à cause du SIDA (ONUSIDA 2013). Le taux prévalence du VIH / SIDA chez les femmes (0.5%) est supérieur à celui des hommes (0.3%) (Banque mondiale 2014). Le climat conservateur autour du sexe, le manque d'autonomie sexuelle et la marginalisation économique des femmes et de filles éthiopiennes augmente leurs risques d'infection par le VIH (ONU Femmes 2015 [lien](#))

- **Excision/Mutilation génitale féminine E/MGF** : Le pays a l'un des taux les plus élevés de MGF dans le monde (la moitié des filles et des femmes ayant été excisées vivent dans trois pays : l'Égypte, l'Éthiopie et l'Indonésie). Malgré que la constitution de 1994 interdit explicitement les pratiques traditionnelles néfastes, notamment celles qui oppriment les femmes et portent atteinte à leur santé physique et mentale, 80% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des mutilations génitales. L'éducation, des femmes en particulier, est fondamentale pour sauvegarder leurs droits humains et ceux de leurs enfants. Dans l'ensemble, les filles de mères plus instruites sont moins susceptibles d'avoir subi l'E/MGF que les filles de mères peu ou pas du tout instruites ;<sup>6</sup>

**Les Violences basées sur le genre** sont très répandues en Ethiopie. Les normes patriarcales, très ancrées dans la société, renforcent le bas statut des femmes et favorisent la violence à leur égard. D'après une étude du Ministère des femmes, des enfants et de la jeunesse, conduite en 2013, les normes sociales empêchent les femmes de revendiquer leurs droits par la voie légale, malgré le cadre normatif introduit depuis quelques années<sup>7</sup>. Les femmes éthiopiennes sont particulièrement vulnérables aux pratiques traditionnelles néfastes (PTN), telles que les MGF, les mariages précoces, et l'enlèvement

La violence conjugale est largement acceptée socialement. L'Ethiopia Demographic and Health Survey de 2011 a constaté que plus de la moitié des hommes âgés entre 15 et 19 ans croient que le mari a le droit de battre sa femme si par exemple elle laisse brûler un repas, si elle ne souhaite pas de relations sexuelles ou si elle sort de la maison sans l'autorisation de

<sup>1</sup> Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification. Pour suggérer des modifications contacter [\\_genre@afd.fr](mailto:_genre@afd.fr)

<sup>2</sup> Federal Democratic Republic of Ethiopia Central Statistical Agency 2014, Ethiopia: Mini Demographic and Health Survey 2014 [lien](#)

<sup>3</sup> WISAT 2015, FINAL REPORT NATIONAL ASSESSMENT: ETHIOPIA GENDER EQUALITY AND THE KNOWLEDGE SOCIETY [lien](#)

<sup>4</sup> Objectif du Millénaire pour le développement appelant à une réduction de trois-quarts, entre 1990 et 2015, du rapport de mortalité maternelle.

<sup>5</sup> USAID (2014) Preliminary Gender Profile of Ethiopia (disponible [ici](#) en anglais)

<sup>6</sup> UNICEF (2016), Les mutilations génitales féminines/l'excision : un problème mondial (rapport disponible [ici](#))

<sup>7</sup> Federal Republic of Ethiopia Ministry of Women Children and Youth Affairs (MoWCYA), (2013). "Assessment of Conditions of Violence Against Women in Ethiopia: Final Report," p.34 [lien](#)

son mari. L'article 620 du code pénal prévoit une peine pour viol de cinq à vingt ans, mais ne pénalise pas le viol conjugal.

Si l'enlèvement des femmes sanctionné pas la loi, il est toujours considéré comme un moyen légitime de se procurer une femme. Selon l'Unicef près de 10% des jeunes femmes mariées, ont été enlevées, violées et forcées à se marier.<sup>8</sup>

## • Education

-Même s'il y a eu des progrès à tous les niveaux dans l'accès à l'éducation en Ethiopie, les hommes en bénéficient davantage. Le taux d'alphabétisation des femmes est de 41% alors qu'il est de 57% pour les hommes (GGGR 2015). Le taux d'alphabétisation des femmes éthiopiennes varie selon le niveau de revenu et le lieu de vie : en 2013, les taux d'alphabétisation chez les femmes qui habitaient les zones urbaines étaient de 71%, contre 32% pour les femmes rurales<sup>9</sup>.

-En 2015, le taux de scolarisation au niveau primaire des filles était de 63% et celui de garçon 68%. La scolarisation aux niveaux secondaire et supérieur est faible, d'autant plus pour les femmes avec des pourcentages de 11% dans le secondaire et 1% dans le supérieur contre 18% et 4% respectivement pour les hommes.

## Secteur productif

- Les femmes éthiopiennes ont l'un des taux de participation économique le plus élevé du monde. Selon l'indice de compétitivité mondiale, en 2014-15 le pays se classait 33e sur 144 pays dans le pourcentage des femmes qui participent au marché du travail (voir classement [ici](#)). Si la participation économique des femmes dans tout le pays est élevée, elle reste inférieure à celui des hommes. En 2015, Le taux de participation au marché du travail des femmes était de 78,2% contre 89,3 % pour les hommes. De plus, les femmes sont plus nombreuses dans le secteur informel, 36,5% d'entre elles occupent des emplois informels par rapport à 18,1% des hommes. D'importantes inégalités affectent les femmes, notamment des inégalités salariales.

- Du fait de leur manque d'accès à la propriété et de leur situation précaire au niveau de l'emploi (secteur informel, revenus faibles et/ou irréguliers etc.) les femmes accèdent difficilement aux prêts bancaires et au microcrédit. D'autant plus qu'à ces obstacles s'ajoute la nécessité pour beaucoup de femmes mariées d'obtenir une autorisation de leur mari lorsqu'elles souhaitent obtenir un prêt.

**Participation politique :** Les femmes restent peu présentes dans la sphère politique : en 2015, les femmes occupent 39% des sièges parlementaires et 13% des positions ministérielles (GGGR 2015).

## Eau et assainissement

En 2015, environ 43% de la population n'avait pas encore accès à une source d'eau améliorée (7% en milieu urbain et 49% en milieu rural). Par ailleurs, seuls 28% de la population éthiopienne à accès à des installations d'assainissement améliorées (Banque Mondiale 2015). Les femmes et les filles sont exposées d'avantage aux maladies liées à l'eau, car elles sont en charge de la corvée d'eau et donc elles entrent plus souvent en contact avec des eaux contaminées. De plus, les longues déplacements faits par les femmes pour aller chercher de l'eau augmentent leur risque de subir des violences sexuelles et des enlèvements.

## Energie

L'Ethiopia Time Use Survey de 2013 (disponible [ici](#) en anglais) a constaté que 90% de ménages dans les zones urbaines avaient un accès à l'électricité, contre seulement 8% de ménages ruraux. Le manque d'accès à des moyens modernes d'énergie a un impact négatif sur la vie de femmes (notamment en ce qui concerne l'usage de leur temps) et accentue les inégalités sociales.

De plus, l'usage du bois ou d'autres biomasses pour cuisiner et se chauffer est répandu dans le milieu rural, l'inhalation des fumées et des cendres produites par ces moyens de chauffe traditionnels constituent un risque pour la santé des femmes qui sont en charge des tâches domestiques. L'utilisation de combustibles solides dans les habitations est responsable d'environ 4 millions de morts par an en raison de maladies pulmonaires chroniques, qui touchent principalement les femmes (OMS 2016).

## Infrastructures et transports

L'amélioration du transport public facilite la mobilité des femmes et accroît leur accès à l'emploi et aux services sociaux tels que l'éducation et les centres de santé.

<sup>8</sup> UNICEF 2016,

<sup>9</sup> Ibid

## Législation<sup>10</sup>

**Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** en 1981 et du **Protocole relatif aux Droits des Femmes en Afrique de la Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples**<sup>11</sup> en 2004.

L'adoption d'amendements au **Code de la famille** en 2001 a relevé l'âge légal minimum à 18 ans pour les filles et les garçons, a aboli la disposition conférant au mari l'autorité de chef de famille et a ajouté un cas de divorce par consentement mutuel des époux.

Plusieurs pratiques sont criminalisées dans le **Code pénal** adopté en 2005 : les enlèvements, les mutilations génitales féminines, le mariage précoce ou forcé, l'héritage de la veuve, la polygamie ainsi que la violence conjugale.

Cependant la Constitution reconnaît l'application du droit religieux et coutumier parallèlement au droit écrit. Dans les faits, de nombreuses discriminations envers les femmes subsistent donc :

- les mariages précoces demeurent communs, notamment dans les zones rurales. Au Nord, dans la région on estime ainsi à près de 50% le nombre de filles mariées avant leurs 15 ans ;
- la polygamie reste prédominante dans les régions rurales ;
- dans presque toutes les régions les femmes ont un accès restreint à la terre. Les règles concernant l'héritage désavantagent les veuves.

## Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

[National Policy on Women \(NPW\) and the National Plan of Action on Gender Equality \(NAP-GE\)](#) En 2006, le Bureau des affaires de la femme a mis en œuvre le NAP- GE pour la période 2006-2010 . l'objectif de cette politique était d'encadrer les questions de genre dans les politiques publiques telles que le Programme de développement développement et de réduction de la pauvreté (PDDRP), les OMD, et le processus budgétaire. Le NAP- GE visait également à créer des indicateurs sensibles au genre et des systèmes de collecte de données, en particulier dans la collecte de données ventilées par sexe

[Growth and Transformational Plan \(GTP\)](#) Le GTP est le plan de développement principal du gouvernement d'Ethiopie pour la période de 2010 à 15. Il vise à mettre en œuvre les OMD et de transformer le pays en un pays à revenu intermédiaire d'ici 2025 grâce à l'expansion du développement agricole et rural; la croissance industrielle, l'infrastructure et le développement humain; la bonne gouvernance; démocratisation; et l'adoption de La technologie et une capacité accrue STEM. Le GTP considère la promotion des femmes, des jeunes et d'autres groupes vulnérables une étape critique dans l'accomplissement de ses objectifs de développement.

[La stratégie nationale et le plan d'action sur les pratiques traditionnelles néfastes](#) (PTN) à l'égard des femmes et des filles en Éthiopie dérivent du cadre stratégique national en cours : le plan de croissance et de transformation (PCT), programme sur cinq ans qui vise à améliorer la croissance économique du pays entre 2010 et 2015. Celui-ci définit des objectifs précis sur la diminution du mariage des enfants, des enlèvements et de l'excision, qui s'inscrivent au sein d'objectifs plus vastes relatifs au genre et à l'égalité

## ACTEURS NATIONAUX

### Responsabilités institutionnelles sur le genre

**Ministère des Femmes et de l'Enfance :**  
Ministre : Mme Zenebou Tadesse

#### • Ministères sectoriels

**Ministère de la santé**  
Point focal genre : Mme Yamerot Andualem

### Autres acteurs nationaux (recherche, ONG...)

<sup>10</sup> Source synthétique sur les enjeux de genre dans le droit éthiopien et son application : accès au [pdf](#)

<sup>11</sup> Connu comme le « Protocole de Maputo », le texte est adopté en juillet 2003 et symbolise l'engagement des Etats africains à mettre un terme aux discriminations et violences faites aux femmes.

**Réseau des associations éthiopiennes de femmes (NEWA) :**

Tél. : +25111860482 ; email : [newa@ethionet.et](mailto:newa@ethionet.et)

**Association éthiopienne des femmes avocates (EWLA) :** <http://sihanet.org/content/ethiopia>

Contact : [ewla@ethionet.et](mailto:ewla@ethionet.et)

## ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

### ONG internationales intervenant sur le genre

**CARE International** : action insécurité alimentaire avec femmes rurales

<http://www.care.org/sites/default/files/documents/ethiopia-fact-sheet-2010.pdf>

Directeur pays : Abby Maxman ; tél. : +251 116 18 32 94 ; email : [amaxman@care.org](mailto:amaxman@care.org)

**Womankind** : <https://www.womankind.org.uk/where-we-work/ethiopia>

**Pathfinder International** : <http://www.pathfinder.org/publications-tools/pdfs/Womens-Empowerment-in-Ethiopia-New-Solutions-to-Ancient-Problems.pdf>

Tél. : 251.11.6613.330

**Oxfam** : <https://www.oxfam.org/en/countries/ethiopia>

**ActionAid** : <http://www.actionaid.org/ethiopia/what-we-do>

Tél. : 251-011-465-4671 ; fax : 251-011-465-3420 ; email : [admin.ethiopia@actionaid](mailto:admin.ethiopia@actionaid)

### Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

#### ONU Femmes

Représentante : Letty Chiwara ; tél. : +251-118-695004 ; contact : [letty.chiwara@unwomen.org](mailto:letty.chiwara@unwomen.org)

#### FNUAP

Contact : ; email : [ethiopia.office@unfpa.org](mailto:ethiopia.office@unfpa.org)

**Banque africaine de développement** :

**NORAD** : <https://www.norad.no/en/front/countries/africa/ethiopia/>

**SIDA** : <http://www.sida.se/English/where-we-work/Africa/Ethiopia/Our-work-in-Ethiopia/> soutient notamment des organisations de la société civile menant des actions en faveur des droits des femmes, des enfants et des jeunes. Gender equality et empowerment des femmes

Contact (ambassade) : [ambassaden.addis-abeba@gov.se](mailto:ambassaden.addis-abeba@gov.se)

**GIZ** : <https://www.giz.de/en/worldwide/336.html>

<https://www.giz.de/expertise/html/14272.html> : programme empowerment 2008-2012

Directeur pays : Axel Klaphake ; email : [giz-aethiopien@giz.de](mailto:giz-aethiopien@giz.de)

### Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

*Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs*

**ONU Femmes**, « Leave No Woman Behind » : [http://www.unwomen.org/mdgf/B/Ethiopia\\_B.html](http://www.unwomen.org/mdgf/B/Ethiopia_B.html)

Banque Africaine de Développement (2004), Ethiopia Multi-Secteur Country Gender Profile (disponible [ici](#) en anglais)

JICA (2006), Ethiopia: Country Gender Profile (disponible [ici](#) en anglais)

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (2010), Ethiopie : violences à l'égard des femmes [lien](#)

SIDA (2002), Country Gender Profile Ethiopia (disponible [ici](#) en anglais)

SIDA (2003), Towards Gender Equality in Ethiopia (disponible [ici](#) en anglais)

USAID (2014), Preliminary Gender Profile of Ethiopia (disponible ici en anglais)

“Study on women’s property rights in Afar and Oromiya regions, Ethiopia”, 2008, USAID et CARE : [lien](#)

Women in Global Science & Technology (WISAT) (2015), Final Report National Assessment: Ethiopia Gender Equality AND The Knowledge Society. Lien